

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 371****5 avril 2004****SOMMAIRE**

Agrindus S.A., Luxembourg .....	17787	S.A.H., Luxembourg .....	17769
Agrindus S.A., Luxembourg .....	17787	COFINORD, Compagnie Financière du Nord	
(L') Alsacienne S.A., Olm .....	17762	S.A.H., Luxembourg .....	17769
Artam Holding S.A., Luxembourg .....	17786	COFINORD, Compagnie Financière du Nord	
B & S Engineering, S.à r.l., Schwebsange .....	17786	S.A.H., Luxembourg .....	17789
Banque Nagelmackers 1747 (Luxembourg) S.A.,		COFINORD, Compagnie Financière du Nord	
Luxembourg .....	17770	S.A.H., Luxembourg .....	17789
Banque Nagelmackers 1747 (Luxembourg) S.A.,		Cum Laude S.A., Luxembourg .....	17807
Luxembourg .....	17771	Dalinvest S.A., Luxembourg .....	17787
BBS S.A., Luxembourg .....	17807	Dalinvest S.A., Luxembourg .....	17787
Beagle Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxem-		Dalinvest S.A., Luxembourg .....	17806
bourg .....	17795	Dalinvest S.A., Luxembourg .....	17806
Blue Tomato International S.A., Strassen .....	17794	Dynagnostics, S.à r.l., Wellenstein .....	17785
Bourdarielefur S.A., Luxembourg .....	17788	E.C.C.B. S.A., Luxembourg .....	17762
Caesar Finance 2000 S.A., Luxembourg .....	17807	Electronic Key Systems, S.à r.l. ....	17767
CAN International, S.à r.l., Luxembourg .....	17805	Electronic Key Systems, S.à r.l. ....	17767
Carlyle Eagle Investment II, S.à r.l., Luxembourg .	17793	Ensign Investments S.A., Luxembourg .....	17807
Carlyle Eagle Investment, S.à r.l., Luxembourg ...	17789	EnTec Group S.A. Holding, Remich .....	17781
(The) Carlyle Group (Luxembourg) Co-Investment		Etab Engineering, S.à r.l., Remich .....	17784
S.C.A., Luxembourg .....	17794	Euro Point, S.à r.l., Bettembourg .....	17771
CBH I, S.à r.l., Luxembourg .....	17797	Euro-VL Luxembourg S.A., Luxembourg .....	17784
CBH I, S.à r.l., Luxembourg .....	17805	Fenice Investments S.A., Luxembourg .....	17793
CDF, GmbH, Remich .....	17772	Ferial AG, Luxembourg .....	17786
Ceramica International Holdings, S.à r.l., Luxem-		Fimaco S.A.H., Luxembourg .....	17766
bourg .....	17790	Futuristic Brands S.A., Luxembourg .....	17796
Chambards S.A., Luxembourg .....	17788	Gennaker S.A., Luxembourg .....	17792
Clodica S.A. ....	17792	Gennaker S.A., Luxembourg .....	17792
Clorane S.A., Luxembourg .....	17772	GeoSat Extended S.A., Luxembourg .....	17763
Clorane S.A., Luxembourg .....	17773	GeoSat Extended S.A., Luxembourg .....	17765
COFINORD, Compagnie Financière du Nord		Gescar S.A.H., Luxembourg .....	17765
S.A.H., Luxembourg .....	17768	Gescar S.A.H., Luxembourg .....	17765
COFINORD, Compagnie Financière du Nord		Gescar S.A.H., Luxembourg .....	17790
S.A.H., Luxembourg .....	17768	Gescar S.A.H., Luxembourg .....	17790
COFINORD, Compagnie Financière du Nord		Gordana Holding S.A., Luxembourg .....	17766
S.A.H., Luxembourg .....	17769	Gordana Holding S.A., Luxembourg .....	17766
COFINORD, Compagnie Financière du Nord		Hallwood Holdings S.A., Luxembourg .....	17791
S.A.H., Luxembourg .....	17769	Herford Luxembourg Company II, S.à r.l., Luxem-	
COFINORD, Compagnie Financière du Nord		bourg .....	17781
S.A.H., Luxembourg .....	17769	Herford Luxembourg Company II, S.à r.l., Luxem-	
COFINORD, Compagnie Financière du Nord		bourg .....	17783

High Technology Holding S.A., Luxembourg . . . . .	17792	Provaca, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	17808
Ikano Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	17788	PSK, Nouvelle Promotion Schmit et Klein S.A., Bertrange . . . . .	17786
Immoprestige S.A., Luxembourg . . . . .	17808	PTC International Finance II S.A., Luxembourg . .	17795
Inpact S.A. Holding, Remich . . . . .	17773	Ravi S.A., Luxembourg . . . . .	17774
IPK International S.A., Luxembourg . . . . .	17783	Ravi S.A., Luxembourg . . . . .	17776
Kendal Enterprises S.A., Luxembourg . . . . .	17789	Remea Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	17805
Kendal Enterprises S.A., Luxembourg . . . . .	17806	Resort Investment S.A.H., Luxembourg . . . . .	17788
Kibu S.A., Luxembourg . . . . .	17807	Resort Investment S.A.H., Luxembourg . . . . .	17805
Lupo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	17767	Rosalia S.A., Schrassig . . . . .	17783
Lupo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	17768	Rosalia S.A., Schrassig . . . . .	17783
Luxresources S.A.H., Luxembourg . . . . .	17793	Rubra Holding S.A., Luxembourg . . . . .	17792
M.T.B. S.A., Boulaide . . . . .	17791	Scholtes Bois S.A., Manternach . . . . .	17762
Malux S.A., Luxembourg . . . . .	17796	Scorpio S.A., Luxembourg . . . . .	17791
Marx, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	17794	Sirius International Holding AG, Grevenmacher . .	17771
Marx, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	17794	Sogidim S.A., Luxembourg . . . . .	17776
Marx, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	17794	Sogidim S.A., Luxembourg . . . . .	17776
Moskito Productions S.A., Bertrange . . . . .	17777	Sogidim S.A., Luxembourg . . . . .	17776
Newark S.A., Luxembourg . . . . .	17796	Sonate Holding S.A., Luxembourg . . . . .	17795
PA.SI. S.A., Participations et Services Intégrés, Luxembourg . . . . .	17793	Sonate Holding S.A., Luxembourg . . . . .	17795
Participations Informatiques S.A., Luxembourg . .	17773	Sonate Holding S.A., Luxembourg . . . . .	17795
Participations Informatiques S.A., Luxembourg . .	17773	Sonate Holding S.A., Luxembourg . . . . .	17796
Participations Informatiques S.A., Luxembourg . .	17773	Sonoco Luxembourg (No. 2), S.à r.l., Wiltz . . . . .	17785
Participations Informatiques S.A., Luxembourg . .	17790	Sonoco Luxembourg (No. 2), S.à r.l., Wiltz . . . . .	17785
Progroupe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	17793	Sonoco Luxembourg (No. 2), S.à r.l., Wiltz . . . . .	17785
Provaca, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	17808	Tecnibo Lux S.A., Luxembourg . . . . .	17780
Provaca, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	17808	Vitol Holding II S.A., Luxembourg . . . . .	17806

---

**SCHOLTES BOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6850 Manternach, 1, Ale Berburger Wee.

R. C. Luxembourg B 73.182.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 février 2004.

Signature.

(018766.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**L'ALSACIENNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8393 Olm, 53, rue de Capellen.

R. C. Luxembourg B 67.196.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 février 2004.

Signature.

(018764.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**E.C.C.B. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 10A, rue des Puits.

R. C. Luxembourg B 45.482.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018582.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**GeoSat EXTENDED S.A., Société Anonyme,  
(anc. Société Anonyme Holding).**

Registered office: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.  
R. C. Luxembourg B 85.339.

In the year two thousand and four, on February eleventh.  
Before us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held:

The Extraordinary General Meeting of shareholders of the société anonyme GeoSat EXTENDED S.A., having its registered office at 11, rue Large, L-1917 Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 85.339, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, on 13 December 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 19 April 2002, number 614 (the «Company»). The articles of incorporation of the Company have been amended pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, on 20 March 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 6 July 2002, number 1034.

The meeting was opened at 12.10 p.m. with Mrs Alessandra Bellardi Ricci, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mrs Katia Gauzès, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Amendment of article 3 of the articles of incorporation of the Company in respect with the purpose of the Company.

II. - That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolution:

*Sole Resolution*

The meeting decides to amend article 3 of the articles of incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

«**Art 3. Object.** The purpose of the Company is the taking of participating interest, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign, companies and the management control and development of such participating interests in relation to the transaction over EUTELSAT participations and with NEBOZZO HOLDINGS and NEBOZZO.

In relation with the EUTELSAT-NEBOZZO transaction the Company may in particular acquire all types of securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

It may *inter alia*:

participate, directly or indirectly, by any means in transactions that will result in the purchase or subscription of shares in NEBOZZO HOLDINGS;

create or take an interest, by contribution in kind or incorporation of claims or otherwise, in any company;

distribute to its shareholders the proceeds of any sale of shares or securities including securities obtained from NEBOZZO HOLDINGS;

transfer, sell or otherwise dispose of the securities issued by EUTELSAT S.A. or obtained from NEBOZZO HOLDINGS directly or indirectly, to its own shareholders.

The Company may borrow and grant any assistance, loan, advance or security interest to companies in which it has a direct and substantial interest.

Finally the Company may perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

It may participate to the creation and the development of any company and grant its assistance thereto.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:**

L'an deux mille quatre, le onze février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A été tenue:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société anonyme GeoSat EXTENDED S.A., ayant son siège social à 11, rue Large, L-1917 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 85.339, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger, le 13 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 19 avril 2002, numéro 614 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger, le 20 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 6 juillet 2002, numéro 1034.

L'Assemblée est ouverte à 12.10 heures sous la présidence de Alessandra Bellardi Ricci, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Katia Gauzès, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 3 des statuts de la Société en relation avec l'objet social de la Société.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société tel qu'il suit:

«**Art. 3. Objet.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, dans le cadre de la transaction relative aux participations dans EUTELSAT S.A. et avec les sociétés NEBOZZO HOLDINGS et NEBOZZO.

Dans le cadre de l'opération EUTELSAT-NEBOZZO, elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. Elle peut notamment:

participer, directement ou indirectement, par tous moyens, à des transactions ayant pour objet l'acquisition ou la souscription de parts sociales de NEBOZZO HOLDINGS;

créer ou prendre un intérêt, notamment par apport en nature, incorporation de créance ou autrement, dans toute société;

distribuer à ses actionnaires le produit de la vente d'actions ou de titres et notamment des titres obtenus de NEBOZZO HOLDINGS;

transférer, céder ou autrement disposer des titres émis par EUTELSAT S.A. ou obtenus par NEBOZZO HOLDINGS directement ou indirectement à ses propres actionnaires.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou sûreté.

La société peut enfin effectuer toutes activités et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tout concours.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: A. Bellardi Ricci, K. Gauzès, F. Bal, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 février 2004, vol. 894, fol. 96, case 12.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 février 2004.

F. Kessler.

(018697.3/219/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2004.

---

**GeoSat EXTENDED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.

R. C. Luxembourg B 85.339.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 février 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 février 2004.

F. Kessler.

(018699.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2004.

---

**GESCAR, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 30.757.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social de la société a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, et Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour GESCAR, Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017637.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**GESCAR, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 30.757.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2003, KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, ont été appelés aux fonctions d'Administrateur en remplacement des Administrateurs démissionnaires Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, MM. Guy Baumann, Jean Bodoni et Guy Kettmann. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire Mme Spiroux-Jacoby. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour GESCAR, société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03412. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017640.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**GORDANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 44.581.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2004, réf. LSO-AN02413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

Signature.

(017596.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**GORDANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 44.581.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Signature.

(017595.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**FIMACO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 41.011.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2003*

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Christian Van Hauwaert, qui désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Claren et l'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Serge Cammaert.

Le président constate que la présente Assemblée Générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzeburger Journal. Il constate ensuite que l'Assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 265 actions constituant l'intégralité du capital social 100 actions sont représentées et que l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des Administrateurs et du Commissaire.
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du Commissaire, l'Assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2002 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le rapport de gestion et le rapport du Commissaire sont acceptés.

2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 1.239.554,54 EUR sont approuvés. L'Assemblée décide de reporter le solde déficitaire de l'exercice s'élevant à 6.391,68 EUR, auquel s'ajoute le report déficitaire des exercices antérieurs s'élevant à 411.806,56 EUR de la manière suivante:

- Report à nouveau du solde de ..... - 418.198,24 EUR

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire.

4) Le président fait part à l'Assemblée de la fusion intervenue le 18 décembre 2002 entre la société à commandite par actions DELAF S.C.A. et la société anonyme B.A.C.B. et rappelle que la société B.A.C.B. était administrateur de la société FIMACO S.A.H. Suite à cette fusion, la société DELAF issue de la fusion est subrogé à la société B.A.C.B. au poste d'administrateur. En conséquence, l'Assemblée nomme les personnes suivantes administrateurs pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

- Monsieur Christian van Hauwaert.
- N.V. GECITRA N.V.
- DELAF C.A.

Est élue Commissaire aux Comptes pour la même période:

- BANQUE DELEN LUXEMBOURG S.A.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.30 heures.

C. Van Hauwaert / S. Cammaert / O. Claren

*Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018946.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2004.

---

**ELECTRONIC KEY SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 59.176.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, la convention de domiciliation et de management conclue le 6 mai 1997 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

- ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg R.C. B 15.302

Siège social: 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Et

- ELECTRONIC KEY SYSTEMS, S.à r.l.

Luxembourg R.C. B 59.176

Siège social: 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

a été dénoncée.

Luxembourg, le 11 février 2004.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017513.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**ELECTRONIC KEY SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 59.176.

En date du 11 février 2004, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. a démissionné de son mandat de Gérant A de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017515.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**LUPO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. BETHUNE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 83.879.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding BETHUNE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, Avenue Emile Reuter, R.C. Luxembourg section B numéro 83.879, constituée suivant acte reçu le 17 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 238 du 12 février 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lionel Faye, employé privé, demeurant à Thionville (France).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Nicolas Hars, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Gillissen, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 350 (trois cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la dénomination de la société en LUPO HOLDING S.A.

2.- Modification afférente de l'article 1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en LUPO HOLDING S.A.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société est une société holding luxembourgeoise sous la forme d'une société anonyme. Elle est dénommée: LUPO HOLDING S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: L. Faye, N. Hars, J.-M. Gillesen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 26, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

J. Elvinger.

(017967.3/211/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---

**LUPO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. BETHUNE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 83.879.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(017968.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---

**COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 7.377.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2001 et avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 14.000.000,- en EUR 347.050,93. Le capital social est dorénavant fixé à trois cent quarante-sept mille cinquante euros et quatre-vingt-treize cents (EUR 347.050,93) divisé en quatorze mille actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017686.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 7.377.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN03333.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017688.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---



**COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 7.377.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03357, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017706.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 7.377.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017703.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 7.377.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017700.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 7.377.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017699.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 7.377.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017697.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**BANQUE NAGELMACKERS 1747 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 30.026.

L'an deux mille quatre, le onze février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BANQUE NAGELMACKERS 1747 (LUXEMBOURG) S.A., R.C. Luxembourg B 30.026, ayant son siège social à Luxembourg constituée, suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> mars 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 87 du 5 avril 1989.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par des résolutions prises par une assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 26 février 1999, dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 413 du 4 juin 1999.

La séance est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen, administrateur-délégué, avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Pascal de Miomandre, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur André Marchiori, directeur, avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent mille (100.000) actions sans désignation de valeur nominale constituant l'intégralité du capital social de huit millions six cent quatre-vingt mille euros (EUR 8.680.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 20.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 8.680.000,- à EUR 8.700.000,- sans émission d'actions nouvelles et libération à concurrence de 25% par incorporation de réserves.

2. Modification subséquente de l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.

3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le capital social est augmenté à concurrence de EUR 20.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 8.680.000,- à EUR 8.700.000,- sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de EUR 20.000,- a été libéré à concurrence de 25% par incorporation de réserves.

La réalité de ces réserves a été prouvée au notaire instrumentaire par la remise du bilan au 31 décembre 2002 ainsi que d'une attestation du réviseur de la Société datée du 20 janvier 2004, lesquels états financiers et attestation, après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à huit millions sept cent mille euros (EUR 8.700.000,-), représenté par cent mille actions (100.000) sans désignation de valeur nominale, libéré jusqu'à concurrence de six millions deux cent cinquante mille euros (EUR 6.205.000,-), soit soixante-deux euros cinq cents (EUR 62,05) par action.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Dochen, P. de Miomandre, A. Marchiori, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2004, vol. 142S, fol. 51, case 4.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

A. Schwachtgen.

(017867.3/230/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

**BANQUE NAGELMACKERS 1747 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 30.026.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 129 du 11 février 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(017870.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---

**SIRIUS INTERNATIONAL HOLDING AG, Aktiengesellschaft.**

Siège social: L-6760 Grevenmacher, 28, rue de Muenschecker.  
H. R. Luxemburg B 96.170.

*Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom Donnerstag, dem 12. Februar 2004*

Tagungsort: Büro der ABAKUS SERVICE S.A., 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxembourg.

Beginn: 14.00 Uhr

Vorsitzender: Delegierter des Verwaltungsrates Herr Paul-Hubertus Nelke

Protokollführer: Herr Vladislav Reger

Stimmzähler: Frau Pierrette Filet

Der Vorsitzende trägt vor und die Versammlung stellt fest:

- dass 2 Aktionäre anwesend oder vertreten sind und somit 100% der Aktien vertreten sind;
- dass vorab von der Tagesordnung Kenntnis genommen wurde;
- dass die gegenwärtige Versammlung ordnungsgemäß konstituiert wurde und somit rechtmäßig über die Tagesordnung befinden kann.

*Tagesordnung:*

1. Änderung in der Zusammensetzung des Verwaltungsrates

Die Tagesordnung wurde wie folgt abgehandelt:

1. Der Vorsitzende begrüßt die Aktionäre und verliest die Vorschläge des Verwaltungsrates

2. Nach Beratung der einzelnen Positionen fasst die Versammlung mit 100% der Stimmen die Beschlüsse:

2.1. Frau Pierrette Filet, Buchhalterin, scheidet mit sofortiger Wirkung aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft aus.

2.2. Herr Yury Kozhemyakin, Ingenieur, wohnhaft in Sankt Petersburg, Wassiljewsky Insel, 3. Linie, Hausnr. 46, Wg. 38, wird mit sofortiger Wirkung zum Administrateur-délégué des Verwaltungsrates der Gesellschaft berufen. Sein Mandat geht bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2009 stattfinden wird.

Er ist berechtigt, die Gesellschaft in allen Belangen der täglichen Geschäftsführung allein zu vertreten und ist allein zeichnungsberechtigt.

Da kein weiterer Tagesordnungspunkt ansteht, wurde die außerordentliche Generalversammlung um 14.30 Uhr beendet.

Luxemburg, den 12. Februar 2004.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Vorsitzender / Protokollführer / Stimmzähler

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04048. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017511.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**EURO POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3235 Bettembourg, 71, rue de la Ferme.  
R. C. Luxembourg B 53.833.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 janvier 1996, acte publié au Mémorial C n° 207 du 24 avril 1996, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 21 avril 1999, acte publié au Mémorial C n° 534 du 13 juillet 1999.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EURO POINT, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE

Signature

(017607.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**CDF, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5550 Remich, 31, rue de Macher.  
R. C. Luxembourg B 90.103.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02936 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schwebsange, le 18 février 2004.

Pour CDF, GmbH

INTERNATIONAL CONSULTING WORLDWIDE, S.à r.l.

Signature

(017570.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

**CLORANE S.A., Société Anonyme,  
(anc. VANILLA HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 93.250.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VANILLA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 15, Avenue Emile Reuter, R.C. Luxembourg section B numéro 93.250, constituée suivant acte reçu le 2 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 551 du 21 mai 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lionel Faye, employé privé, demeurant à Thionville (France).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Nicolas Hars, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Gillessen, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-jointes pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 310 (trois cent dix) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la dénomination de la société en CLORANE S.A.

2.- Modification afférente de l'article 1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en CLORANE S.A.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de CLORANE S.A. (la «Société»).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: L. Faye, N. Hars, J.-M. Gillessen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 25, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

J. Elvinger.

(017975.3/211/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

**CLORANE S.A., Société Anonyme,  
(anc. VANILLA HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 93.250.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 26 février 2004.

Signature.

(017976.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---

**INPACT S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-5555 Remich, 6, place du Marché.  
R. C. Luxembourg B 85.376.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02932 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schwebsange, le 18 février 2004.

*Pour INPACT S.A. HOLDING*

INTERNATIONAL CONSULTING WORLDWIDE, S.à r.l.

Signature

(017572.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**PARTICIPATIONS INFORMATIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 67.113.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTICIPATIONS INFORMATIQUES S.A., société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017696.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**PARTICIPATIONS INFORMATIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 67.113.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTICIPATIONS INFORMATIQUES S.A., société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017693.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**PARTICIPATIONS INFORMATIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 67.113.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTICIPATIONS INFORMATIQUES S.A., société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017691.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**RAVI S.A., Société Anonyme,  
(anc. RONDO ALLEGRO S.A.).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 97.554.

L'an deux mille quatre, le dix février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RONDO ALLEGRO S.A., ayant son siège social à L-2012 Luxembourg, B.P. 282 - 25B, Boulevard Royal, 10<sup>ième</sup> étage, R.C. Luxembourg section B numéro 97.554, constituée suivant acte reçu le 5 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 34 du 10 janvier 2004.

L'assemblée est présidée par Maître Jim Penning, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 310 (trois cent dix) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1) Changement de la dénomination actuelle qui est RONDO ALLEGRO S.A. en RAVI S.A.

2) Augmentation du capital de la société par un apport de 200.000,- EUR représentés par 2.000 actions de 100,- EUR chacune et entièrement libérées Le nouveau capital s'élèvera donc à 231.000,- EUR, représenté par 2.310 actions de 100,- EUR chacune.

3) La société RAVI S.A. prendra 98,44% des parts de la société de droit espagnol RUAL BUSINESS S.A.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en RAVI S.A. et de modifier par conséquent l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de RAVI S.A.».

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 200.000,- (deux cent mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) à EUR 231.000,- (deux cent trente et un mille Euros), par l'émission de 2.000 (deux mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.

*Troisième résolution*

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 2.000 (deux mille) actions nouvelles:

la société QUO-VADIS MARITIME INC., ayant son siège social à Tortola (British Virgin Islands).

*Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite est intervenue la société QUO-VADIS MARITIME INC., prénommée, représentée par Maître Jim Penning, prénommé, en vertu d'une procuration générale lui délivrée, dont une copie restera annexée au présent acte;

laquelle a déclaré souscrire aux 2.000 (deux mille) actions nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 200.000,- (deux cent mille Euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 231.000,- (deux cent trente et un mille Euros), représenté par 2.310 (deux mille trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.».

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide que la société RAVI S.A. prendra 98,44% (quatre-vingt-dix-huit virgule quarante-quatre pour cent) des parts de la société de droit espagnol RUAL BUSINESS S.A., dont le texte du contrat est établi comme suit:

**«Version française:***Contrat de vente*

Ont comparu:

1°) La société de droit luxembourgeois RAVI S.A., établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, Boulevard, représentée par Monsieur Jim Penning en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 6 février 2004 par deux membres du conseil d'administration,

2°) Monsieur Ramon Ruiz de Alda Iturria, de nationalité espagnole, demeurant à Barcelone (E), Avenida Diagonal, 652 edificio A, no. De passeport A 3678819500,

qui déclare vendre à la société RAVI S.A. prémentionnée qui accepte,

3°) Objets de vente:

12.010 parts sociales d'une valeur chacune de 100,- EUR, numérotées de 1 à 9.310 et 9.501 à 12.200, appartenant à la société de droit espagnol RUAL BUSINESS, S.L., représentant 98,44% du capital.

- La société RUAL BUSINESS S.L. est établie à Barcelone (E), Gran Via de les Corts Catalanes, son numéro d'identification est B-62924884, et elle a été créée le 4 juillet 2002 par-devant le notaire de Barcelone Mr Luis Sampietro Villacampa, sous le n° 2.302 de ses registres, et est inscrite au registre du commerce de la province de Barcelone dans le livre 34.798, feuille n° 25.0375.

- Les titres de propriétés des 12.010 actions ont été acquises comme suit: 9.310 parts sociales numérotées de 1 à 9.310, par souscription dans l'acte de constitution de la société, reçu le 4 juillet 2002 par-devant le notaire de Barcelone Mr Luis Sampietro Villacampa, sous le n° 2.302 de ses registres, et 2.700 parts sociales numérotées de 9.501 à 12.200 par souscription lors de l'augmentation de capital intervenu par devant le même notaire précité en date du 30 octobre 2002 sous le numéro 3.569 de ses registres.

Les parts seront vendues et transférées libres de tout gage, saisie et autres charges généralement quelconques.

Le transfert des parts de la société RUAL BUSINESS S.L. sera soumis aux dispositions contenues dans l'article 7 des statuts de la société dont l'accomplissement des formalités requises est accepté par la présente comme dûment respectée.

Le vendeur restera responsable vis-à-vis de l'acheteur de tout recours et rectification, conformément à la loi.

4°) Prix des parts sociales:

Le prix de l'acquisition s'élève pour l'ensemble des actions cédées à 1.201.000,- EUR.

5°) Paiement:

Le prix des parts sera payé au vendeur à la signature de l'acte dont quittance moyennant chèque bancaire sinon virement bancaire.

6°) Loi applicable et compétence ratione locis:

La présente vente est soumise à la seule loi luxembourgeoise applicable au Grand-Duché de Luxembourg. Tout litige de quelque nature que ce soit en relation avec la présente vente sera de la seule compétence territoriale des tribunaux et Cour du Grand-Duché de Luxembourg.

**Version anglaise:**

1.- Purchaser: RAVI S.A.

2. - Vendor: Mr. Ramon Ruiz de Alda Iturria, of legal age and Spanish nationality, with domicile in Barcelona, Avenida Diagonal, 652, edificio A, with Passport number A 3678819500,

3.- Stocks and shares object of sale:

12,010 quotas with a par value of EUR 100.- each, numbers 1 to 9,310, and 9,501 to 12,200, all inclusive, of the company RUAL BUSINESS, S.L., representing 98,44% of the stock capital thereof. (The Quotas).

RUAL BUSINESS, S.L. data: Domiciled in Barcelona (Spain) Gran Via de les Corts Catalanes, with Tax Identification Number B-62924881, incorporated on 4 of July 2002 before the Notary of Barcelona Mr Luis Sampietro Villacampa, under number 2.302 of his records; registered in the Commercial Registry of the province of Barcelona, book 34.798, sheet number 25.0375.

The Titles of ownership of the 12,010 quotas are as follows: (i) in respect of 9,310 quotas, numbered 1 to 9,310, by subscription in the incorporation act, included in the deed intervened by the Notary of Barcelona Mr Luis Sampietro Villacampa on 4 of July 2002, with number 2.302 of his records; (ii) in respect of 2,700 quotas, numbered 9,501 to 12,200, both inclusive, by subscription at the increase of capital included in the deed intervened by the Notary of Barcelona, Luis Sampietro Villacampa, on 30 october 2002, with number 3.569 his records.

The Quotas shall be sold and transferred free from any lien, encumbrance, seizure, charge and/or withholding of any kind.

The transfer of the quotas of RUAL BUSINESS, S.L. shall be subject to the regulations stated in Article 7 of the Articles of Association, which is hereby accepted as duly fulfilled.

The Vendor shall be liable to the purchaser for any remedy and rectification, pursuant to law.

4.- Price of the quotas object of purchase:

The price of the purchase shall be determined at the aggregate amount of EUR 1,201,000.- (one million two hundred and one euros)

5.- Payment of the purchase price:

The price of the purchase shall be paid by the purchaser to the vendor upon the signing of the deed, by check or bank transfer.

6.- Applicable law and jurisdiction:

This Agreement shall be governed by Luxembourg law.

Any dispute or discrepancy arising in relation to this agreement shall be submitted to the jurisdiction of the judges and courts of Luxembourg.».

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Penning, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, vol. 142S, fol. 55, case 12. – Reçu 2.000 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

J. Elvinger.

(018795.3/211/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**RAVI S.A., Société Anonyme,  
(anc. RONDO ALLEGRO S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 97.554.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018796.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**SOGIDIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 56.903.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018585.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**SOGIDIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 56.903.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018584.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**SOGIDIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 56.903.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018583.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---



**MOSKITO PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-8070 Bertrange, 8, Zone d'Activités Bourmicht.  
R. C. Luxembourg B 99.143.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le six février.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- La société anonyme LUXCOMMUNICATIONS S.A., avec siège social à L-8070 Bertrange, 8, Zone d'Activités Bourmicht,

ici représentée par Monsieur Alain Huberty, maître en droit, demeurant à Strassen, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 février 2004.

2.- La société anonyme AUDIOLUX S.A., avec siège social à L-1246 Luxembourg, 6, rue Albert Borschette, ici représentée par Monsieur Alain Huberty, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 février 2004.

Lesquelles prédites procurations, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

### **Titre 1<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de MOSKITO PRODUCTIONS S.A.

Le siège social est établi à Bertrange.

Il pourra être transféré à toute autre adresse de Bertrange par simple décision du conseil d'administration.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 2.** L'objet de la société est la production et la diffusion de programmes audiovisuels, la création de publicité audio-visuelle, la prestation de services de publicité et d'agence médiatiques, la consultation pour de nouvelles activités technologiques liées à la stratégie ainsi que la création et la production d'autres activités médiatiques.

La société peut s'engager dans toutes les autres opérations commerciales, financières, immobilières et industrielles ainsi que toutes les activités de recherche et de développement liées directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'objet ci-dessus, ou qui sont de nature à améliorer ou développer l'objet ci-dessus, y inclus la participation dans des sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères, ainsi que l'administration, le développement, la gestion et le contrôle de son portefeuille.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cents euros (EUR 31.200,-), représenté par trois mille cent vingt (3.120) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Toutes les actions sont nominatives.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

**Art. 4. 1.- Cessions en général**

1.1. Les actionnaires ne pourront céder les actions de la Société ou les droits de souscription afférents ou d'autres titres donnant droit à ces actions de la Société (ci-après «les actions») qu'en conformité avec les statuts.

1.2. Aucun actionnaire ne pourra céder des actions à moins que, préalablement à une telle cession, le cessionnaire n'ait adhéré aux accords entre actionnaires éventuellement en vigueur, toutes les actions détenues par ce cessionnaire étant soumises aux dispositions d'un tel accord.

1.3. Ni la Société ni l'un quelconque de ses administrateurs ou mandataires ne pourront enregistrer une cession d'actions au registre des actions de la Société réalisée contrairement aux statuts.

2.- Cessions libres

Les actionnaires détenant des actions dans la Société (ci-après «les actionnaires») conviennent que chacun d'entre eux pourra librement céder ses actions ou les droits de souscription afférents ou d'autres titres donnant droit aux actions de la Société (ci-après «les actions») à:

a. une autre société, dans laquelle l'actionnaire détient plus de 50% des droits de vote;

b. une société qui détient plus de 50% des droits de vote de l'actionnaire;

c. une société, dans laquelle les sociétés mentionnées sub a. et b. détiennent plus de 50% des droits de vote,

à condition que lesdites sociétés adhèrent aux accords entre actionnaires éventuellement en vigueur. Par ailleurs, ces cessions ne pourront se faire qu'à condition que la société acquéreuse s'engage à rétrocéder les actions à l'action-

naire ou à une autre société répondant aux critères énumérés aux points a. à c. ci-dessus, dès que lesdites sociétés ne respecteront plus ces critères. De telles rétrocessions devront être incessamment notifiées aux autres actionnaires.

### 3.- Droit de préemption

3.1. A chaque fois qu'un actionnaire souhaitera céder tout ou partie de ses actions à une personne (cet actionnaire étant nommé «l'actionnaire offrant» et la personne en question «la partie acquéreuse»), il devra en aviser la Société ainsi que les autres actionnaires, en mentionnant le nombre d'actions qu'il souhaite céder (ci-après «les actions offertes»), la partie acquéreuse proposée, le prix d'achat et les autres modalités et conditions de la cession proposée. Une copie de l'offre (ci-après «l'offre») de la partie acquéreuse devra accompagner cet avis. Le prix d'achat devra être indiqué en espèces, toutes contreparties autres qu'en numéraire nécessitant le consentement préalable de tous les actionnaires concernés ainsi qu'un accord relatif à la méthode d'évaluation des valeurs autres qu'en numéraire.

3.2. Tout autre actionnaire pourra, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de l'avis susmentionné, adresser une offre à l'actionnaire offrant, avec copie aux autres actionnaires, pour les actions au même prix et sous les mêmes conditions que ceux de l'offre conformément au point 3.1., tout en indiquant le nombre d'actions qu'il souhaite acquérir. Au cas où un autre actionnaire renoncerait à l'exercice de son droit stipulé aux présentes, chaque actionnaire devra indiquer le nombre d'actions qu'il serait disposé à acquérir en sus du nombre d'actions pour lequel il aura déjà présenté une demande en vertu de son droit de préemption.

### 3.3. L'attribution des actions offertes se fera comme suit:

i) si les actionnaires ont signé un accord entre actionnaires prévoyant une procédure d'attribution, cette procédure sera d'application; à défaut, tout actionnaire est en principe en droit de recevoir un nombre d'actions au prorata du nombre d'actions détenues par lui,

ii) si l'attribution se solde par une fraction d'action, une action sera attribuée par scrutin conformément aux règles et sous la supervision du notaire de la Société.

3.4. Le droit de préemption devra être exercé de manière à ce que toutes les actions offertes soient acquises par les actionnaires. A défaut, le Président du Conseil en informera immédiatement l'actionnaire offrant et les autres actionnaires par avis spécial, auquel cas l'actionnaire offrant pourra vendre les actions offertes à la partie acquéreuse conformément aux conditions mentionnées au point 3.1. Tous les autres actionnaires auront le droit de recevoir une copie complète et signée du contrat d'achat-vente conclu entre l'actionnaire offrant et la partie acquéreuse. A défaut de vente dans un délai de soixante jours à compter de la date d'envoi de l'avis susmentionné, l'actionnaire offrant devra à nouveau se soumettre à l'ensemble de la procédure prévue au présent article.

3.5. En cas d'exercice des droits de préemption, le Président du Conseil procédera, conformément aux règles susmentionnées, à l'attribution des actions, chaque actionnaire étant informé par avis. Le règlement du prix d'achat et la cession des actions auront lieu au siège social de la Société dans les trente jours qui suivent l'envoi d'un tel avis.

## Titre 2: Administration, Surveillance

**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles. Le conseil nomme un président et un vice-président.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Chaque administrateur peut se faire représenter par un autre administrateur sur base d'un mandat donné par écrit, téléfax étant admis.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation de son président ou de son vice-président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 7.** Sans préjudice aux pouvoirs accordés à l'assemblée des actionnaires, les décisions suivantes sont de la compétence exclusive du conseil d'administration:

i. toute décision stratégique concernant des accords de développement, d'orientation ou de collaboration impliquant la Société, y compris toutes implications financières, et toute modification de la projection financière de la Société;

ii. le budget annuel, le budget d'investissement et toutes modifications majeures y apportées ainsi que toute décision pouvant amener la Société à dépasser son budget approuvé;

iii. toute proposition d'augmenter le capital social (ou toute décision par le Conseil d'Administration d'augmenter le capital par le biais du capital autorisé);

iv. une vente de tous ou pratiquement tous les actifs de la Société, y compris la vente ou l'aliénation de filiales ou de participations financières;

v. l'acquisition par la Société d'autres entreprises ou de biens corporels à un prix dépassant EUR 100.000.-;

vi. la répartition des bénéfices après impôt de la Société et tout paiement de dividendes ou rachat d'actions par la Société;

vii. toute transaction avec une société affiliée de la Société;

viii. l'endettement pour des emprunts dépassant EUR 100.000,- par la Société, et en général l'émission de tout titre de créance;

ix. la mise en oeuvre ou l'adaptation d'un plan d'option sur titres pour les salariés et de tout échéancier y relatif;

x. le remboursement ou le cautionnement par la Société de dettes dues par ou aux agents, administrateurs, employés ou actionnaires de la Société;

xi. tout recrutement ou licenciement par la Société de personnes-clé, y compris le réviseur externe, et la fixation de leur rémunération et de leurs avantages ou l'octroi d'un prêt ou d'une avance;

- xii. la préparation de l'ordre du jour des assemblées ordinaires et extraordinaires des actionnaires;
- xiii. la délégation de pouvoirs de signature de la Société;
- xiv. l'engagement de poursuites judiciaires ou la conclusion de transactions impliquant un montant supérieur à EUR 50.000.- à moins que, vu l'urgence, l'affaire ne nécessite une prise de mesures immédiate;
- xv. l'acquisition de toute participation (propriété à part entière ou partielle) dans une société (que ce soit une filiale ou une tierce société) ou l'expansion des affaires moyennant l'établissement d'une nouvelle succursale ou de toute autre manière, par la Société ou une de ses filiales.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de l'administrateur-délégué et d'un administrateur, soit par la signature collective de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration.

**Art. 9.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires ou réviseurs d'entreprises, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

### **Titre 3: Assemblée Générale et Répartition des bénéfices**

**Art. 12.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le 3ÈME mercredi du mois de mars à 16.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 14.** Les décisions des assemblées se prennent aux conditions de majorité prévues par la loi.

### **Titre 4: Exercice social, Dissolution**

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale à une majorité de deux tiers des votes présents et représentés.

### **Titre 5: Disposition Générale**

**Art. 17.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que les modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions Transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1.- La société anonyme LUXCOMMUNICATIONS S.A., prénommée, trois mille cent dix-neuf actions . . . . .	3.119
2.- La société anonyme AUDIOLUX S.A., prénommée, une action . . . . .	1
Total: trois mille cent vingt actions . . . . .	3.120

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille deux cents euros (EUR 31.200,-) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents euros (EUR 1.600,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes, ès qualités qu'elles agissent, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1) L'adresse de la société est fixée à L-8070 Bertrange, ZAI Bourmicht no 8.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3) Sont nommés administrateurs:

a.- La société anonyme LUXCOMMUNICATIONS S.A., avec siège social à L-8070 Bertrange, 8, Zone d'Activités Bourmicht, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 93.817;

b.- Monsieur Marc Faber, employé privé, né à Luxembourg le 2 juillet 1958, demeurant à L-8063 Bertrange, 18, rue Batty Weber;

c.- Monsieur Jacquot Schwertzer, administrateur de sociétés, né à Uccle (Belgique) le 13 janvier 1956, demeurant à L-5360 Schrassig, 51, rue d'Oetrange.

4) Est nommée commissaire: La société anonyme ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à L-5365 Munsbach, 1, parc d'activité Syrdall, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 47.771.

5) Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2005.

6) En vertu de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article 6 des présents statuts, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes du conseil d'administration.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Huberty, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 13 février 2004, vol. 429, fol. 21, case 6. – Reçu 312 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 18 février 2004.

A. Weber.

(018066.3/236/215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

**TECNIBO LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 74.619.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2004*

Se sont réunis les actionnaires de la société TECNIBO LUX S.A. en assemblée générale en date du 16 janvier 2004 et ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les actionnaires décident à l'unanimité de transférer le siège social du L-1133 Luxembourg, 19, rue des Ardennes au L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.

*Deuxième résolution*

Les actionnaires ayant pris connaissance du décès de Monsieur Claude Arend, administrateur, lui ont donné pleine décharge pour l'exécution de son mandat.

*Troisième résolution*

Est nommé administrateur Monsieur Romain Kettel, comptable, né le 29 juillet 1958 à Luxembourg, domicilié professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, en remplacement du défunt Monsieur Claude Arend et ceci à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Le conseil d'administration se compose dorénavant donc de quatre membres, Monsieur Xavier Van Ingelgem, administrateur, Monsieur Romain Kettel, administrateur, Monsieur René Thomas, administrateur et la société VANIS S.A., administrateur.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03241. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017714.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

**EnTec GROUP S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-5555 Remich, 6, place du Marché.

R. C. Luxembourg B 85.200.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02927 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schwebsange, le 18 février 2004.

Pour EnTec GROUP S.A. HOLDING

INTERNATIONAL CONSULTING WORLDWIDE, S.à r.l.

Signature

(017575.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

**HERFORD LUXEMBOURG COMPANY II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. HERFORD COMPANY LUXEMBOURG II, S.à r.l.).**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 97.226.

In the year two thousand and four, on the twentieth of January.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared HERFORD LUXEMBOURG COMPANY, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert,

here represented by Mrs Tania Ney, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole partner of HERFORD COMPANY LUXEMBOURG II, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg trade and company register under the number B 97.226, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 24th November, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of 19th, December 2003, number 1355. The articles of incorporation of the Company have not been amended yet.

The appearing party representing the entire share capital then takes the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides to change the name of the Company from HERFORD COMPANY LUXEMBOURG, II S.à r.l. to HERFORD LUXEMBOURG COMPANY II, S.à r.l.

*Second resolution*

As a consequence of the above-mentioned change of the name of the Company, article 4 of the articles of incorporation is amended as follows:

«The Company will assume the name of HERFORD LUXEMBOURG COMPANY II, S.à r.l.»

*Third resolution*

The sole partner decides to increase the share capital from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to one million five hundred and sixty-two thousand five hundred euro (EUR 1,562,500.-) by the issuance of sixty-two thousand (62,000) new shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-), having the same rights and obligations as the existing shares.

The newly issued shares have been subscribed and totally paid up in cash by HERFORD LUXEMBOURG COMPANY, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Luxembourg having its registered office at L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, at a total price of one million five hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,550,000.-), entirely allocated to the share capital.

*Fourth resolution*

As a consequence of the above-mentioned capital increase, article 6 of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«The Company's share capital is set at one million five hundred and sixty-two thousand five hundred euros (EUR 1,562,500.-) represented by sixty-two thousand five hundred (62,500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings».

*Fifth resolution*

The sole partner decides to amend article 22 of the articles of incorporation by adding a second paragraph which shall read as follows:

«The manager/board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.»

There being no further business, the meeting is closed.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately eighteen thousand five hundred euros.

Whereof, this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt janvier,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

HERFORD COMPANY LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, constitué sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert,

ici représenté par Madame Tania Ney, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société HERFORD COMPANY LUXEMBOURG, II S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 97.226, constituée suivant acte notarié en date du 24 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 19 décembre 2003, numéro 1355. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de modifier la dénomination de la Société de HERFORD COMPANY LUXEMBOURG II, S.à r.l. en HERFORD LUXEMBOURG COMPANY II, S.à r.l.»

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La Société prend la dénomination de HERFORD LUXEMBOURG COMPANY II S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social actuellement de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) pour le porter à un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 1.562.500,-) par l'émission de soixante-deux mille (62.000) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Les actions nouvelles ainsi émises ont été souscrites et libérées entièrement en numéraire par HERFORD LUXEMBOURG COMPANY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, au prix total de un million cinq cent cinquante mille euros (EUR 1.550.000,-) entièrement alloué au capital social.

*Quatrième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital réalisée, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 1.562.500,-) représenté par soixante-deux mille cinq cents (62.500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires».

*Cinquième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 22 des statuts en ajoutant un deuxième paragraphe ayant la teneur suivante:

«Le gérant/conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de dix-huit mille cinq cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état civil et demeure, le comparant a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: T. Ney, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 20, case 8. – Reçu 15.500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

J. Elvinger.

(018718.3/211/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**HERFORD LUXEMBOURG COMPANY II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. HERFORD COMPANY LUXEMBOURG II, S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 97.226.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018734.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**IPK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 29.083.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02929 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schwebsange, le 18 février 2004.

Pour IPK INTERNATIONAL S.A.

INTERNATIONAL CONSULTING WORLDWIDE, S.à r.l.

Signature

(017576.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**ROSALIA S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-5362 Schrassig, 24, rue de Sandweiler.

H. R. Luxemburg B 81.655.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Versammlung vom 11. Februar 2004*

Der Rücktritt als Verwaltungsratsmitglied von Herrn Günther Thiel, wohnhaft in CH-1196 Gland, Chemin de Solveig, 1, wird einstimmig angenommen.

Herrn Günther Thiel wird volle Entlastung für seine Tätigkeit bis zum heutigen Tag erteilt.

Schrassig, den 11. Februar 2004.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04930. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017792.3/680/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**ROSALIA S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-5362 Schrassig, 24, rue de Sandweiler.

H. R. Luxemburg B 81.655.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Versammlung vom 19. Februar 2004*

Nach eingehender Beratung fasst die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Frau Gottschalk-Weisgerber Heike wohnhaft in D-54294 Trier Bonnerstrasse 57, wird einstimmig zum neuen Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Das Mandat endet bei der Generalversammlung im Jahr 2006.

Schrassig, den 19. Februar 2004.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04932. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017789.3/680/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**ETAB ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5555 Remich, 6, place du Marché.  
R. C. Luxembourg B 61.237.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02935 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schwebsange, le 18 février 2004.

Pour ETAB ENGINEERING, S.à r.l.

INTERNATIONAL CONSULTING WORLDWIDE, S.à r.l.

Signature

(017577.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

**EURO-VL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 90.050.

*Définition des Pouvoirs**Definition of Powers*

	Signatures requises Required signatures
Opérations Operations	
Tous actes engageant la Société non repris ci-après sans aucune limite de montant All acts committing the Company not included hereafter without any amount limit	AA A+A A+B
Tous actes autres que les contrats tels que authentification de certificat nominatif ou engageant un montant maximum de 5.000,- EUR ou sa contre-valeur All acts other than contracts as registered certificate authentication or committing a maximum of EUR 5,000.- or its counter-value	A+C B+B
Tout document ne comportant pas d'engagement de la Société tels que demande d'information, avis de mise à disposition de valeurs et de documents All documents not committing the as information request, notice of disposal of securities	B+C C+C
Ne comportent pas de signature les documents informatiques, tels que extraits de comptes et avis joints, confirmations d'opérations, etc... Date processing documents such as statements of account and attached notices, confirmation of operations, etc... do not bear any signature	
<i>Comité de Direction</i> <i>Executive Committee</i>	
Signatures AA: Michel Becker Philippe Total	
<i>Conseil d'Administration</i> <i>Board of Directors</i>	
Signatures AA: Michel Becker Serge Jacqueline Bruno Prigent Albert Le Dirac'h	
Signatures A: Dominique Lefèvre Alain Smeraldi	
Signatures B: Jean-Marie Barthelemy Christophe Bour Nadine Huberty Daniel Lopes Fabienne Moreau Karine Palm Jean-Claude Simon Régis Veillet	
Signatures C: Gaétan Amorelli	



Benoît Andrienne  
 Miguel Bellot  
 Hafedh Daoud  
 Thierry Dumait  
 Marie-José Fernandes  
 Grégoire Gilfriche  
 Jean-Louis Goepfert  
 Jorge Hervas  
 Yves Lejeune  
 Frédéric Leseche  
 Beatriz Martin  
 Freddy Renson  
 Zeneddin Zerarga

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06524. – Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018865.2//59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2004.

---

**DYNAGNOSTICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5471 Wellenstein, 18A, rue St. Anne.

R. C. Luxembourg B 88.985.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02940 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schwebsange, le 18 février 2004.

Pour DYNAGNOSTICS, S.à r.l.

INTERNATIONAL CONSULTING WORLDWIDE, S.à r.l.

Signature

(017578.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**SONOCO LUXEMBOURG (NO. 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Wiltz.

R. C. Luxembourg B 80.611.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(017847.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**SONOCO LUXEMBOURG (NO. 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Wiltz.

R. C. Luxembourg B 80.611.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00874, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(017848.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**SONOCO LUXEMBOURG (NO. 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Wiltz.

R. C. Luxembourg B 80.611.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(017849.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**B & S ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5447 Schwebsange, 2, rue de la Moselle.

R. C. Luxembourg B 84.118.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02919 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schwebsange, le 18 février 2004.

*Pour B & S ENGINEERING, S.à r.l.*

INTERNATIONAL CONSULTING WORLDWIDE, S.à r.l.

Signature

(017580.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**ARTAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 41.119.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03253 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(017603.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**PSK, NOUVELLE PROMOTION SCHMIT ET KLEIN S.A., Société Anonyme,  
(anc. PROMILUX II S.A.).**

Siège social: L-8079 Bertrange, 117A, rue de Leudelage.

R. C. Luxembourg B 66.647.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1<sup>er</sup> octobre 1998, acte publié au Mémorial C n° 913 du 17 décembre 1998, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 44 du 9 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour PSK, NOUVELLE PROMOTION SCHMIT ET KLEIN S.A.*

INTERFIDUCIAIRE

Signatures

(017611.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**FERIAL AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 18.541.

Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: Dott. Severo Antonini, Président, Administrateur-Délégué, Viale Carlo Cattaneo 1-3, CH-6901 Lugano, M. Antonio Ventura, Administrateur-Délégué, Viale Carlo Cattaneo 1-3, CH-6901 Lugano, M. Jean-Antoine Wild, Corso Elvezia 16, CH-6901 Lugano.

Le Commissaire aux comptes est CONSULFIDE S.A., Viale Carlo Cattaneo 1, CH-6901 Lugano.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour FERIAL AG, Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03416. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017629.2//1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**AGRINDUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 21.186.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 août 2002, LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommée réviseur indépendant, en charge des bilans consolidés au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2002.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour AGRINDUS S.A., société anonyme*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017664.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**AGRINDUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 21.186.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2003 le mandat du Réviseur indépendant LUX-AUDIT, S.à r.l., route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été renouvelé pour la durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Par cette même assemblée, AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit: M. Antonio Soler Soler, Calle Mahon 24, 4a, E-08022 Barcelone, M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.  
Le Réviseur indépendant est LUX-AUDIT, S.à r.l., 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour AGRINDUS S.A., société anonyme*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017646.3/1017/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**DALINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 85.208.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DALINVEST S.A., société anonyme*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017716.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**DALINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 85.208.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DALINVEST S.A., société anonyme*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017717.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**BOURDARIELEFUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 85.707.

—  
DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, volume 20CS, folio 34, case 11, que la société anonyme BOURDARIELEFUR S.A., avec siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à L-2117 Luxembourg, 12, rue Mameranus.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

E. Schlessler.

(017647.3/227/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**CHAMBARDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 85.708.

—  
DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2004, volume 20CS, folio 34, case 10, que la société anonyme CHAMBARDS S.A., avec siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à L-2117 Luxembourg, 12, rue Mameranus.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

E. Schlessler.

(017648.3/227/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**RESORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 70.377.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter Monsieur Christoph Kossmann au Conseil d'administration a été ratifiée.

VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de MM. Guy Baumann, Jean Bodoni et Christoph Kossmann, démissionnaires. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Isabelle Arend, démissionnaire. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005, ensemble avec celui de l'Administrateur Monsieur Fabio Soldati.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour RESORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017668.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**IKANO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.  
R. C. Luxembourg B 65.766.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Ridgway

Administrateur

(017728.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**KENDAL ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 78.626.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 août 2003, la décision des administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Christoph Kossmann au Conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel administrateur s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour KENDAL ENTERPRISES S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03396. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017672.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 7.377.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD S.A., société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03384. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017675.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 7.377.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2003, les mandats des administrateurs Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, et M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, et du commissaire aux comptes Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, ont été renouvelés pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03385. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017674.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**CARLYLE EAGLE INVESTMENT, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 94.111.

Il résulte d'une décision du gérant unique du 15 janvier 2004 que le siège social de la Société est transféré au 30, boulevard Royal, Luxembourg.

Le 19 février 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04870. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017729.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**PARTICIPATIONS INFORMATIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 67.113.

—  
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Christophe Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au Conseil d'Administration a été ratifiée. Par cette même assemblée, M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg a été appelé aux fonctions d'Administrateur. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Mme Marie-Claire Zehren, démissionnaire. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour PARTICIPATIONS INFORMATIQUES S.A., société anonyme*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017676.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**GESCAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 30.757.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GESCAR S.A., société anonyme holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017718.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**GESCAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 30.757.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GESCAR S.A., société anonyme holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017719.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**CERAMICA INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 13.500,- EUR.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 79.180.

—  
Contrairement à l'information contenue dans l'acte de Maître André Schwachtgen du 20 mars 2003, l'adresse correcte de l'associé unique de la Société BACP EUROPE FUND II, L.P., est 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA. BACP EUROPE FUND II, L.P. est enregistrée avec la secrétaire de l'état de Delaware sous le numéro 3256159.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour réquisition et publication  
*L'agent domiciliaire*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03698. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017823.3/536/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**SCORPIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.  
R. C. Luxembourg B 28.238.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 18 février 2004*

Les actionnaires ont décidé de transférer le siège social actuellement à Luxembourg, 5, rue Emile Bian à Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

L'assemblée générale a pris acte des démissions aux fonctions d'administrateur de:

- Monsieur Remo Mannelli, maître électricien, né à Fiuminata (Italie), le 13 novembre 1942, demeurant à L-1319 Luxembourg, 130, rue des Cents,

- M<sup>e</sup> Pierre Thielen, avocat à la Cour, né à Ettelbruck le 28 septembre 1947, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau,

avec effet au 18 février 2004 et leur a accordé décharge pure et simple de leur mandat.

L'assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur et pour une durée de six ans:

- Madame Sylvie Goertz, employée privée, née à Metz le 21 novembre 1943, demeurant à Kockelscheuer, 26, rue Mathias Weistroffer,

- Monsieur Georgios Karageorgos, employé privé, né à Rahula Kardistas (Grèce) le 14 mars 1960, de nationalité grecque, demeurant à L-3376 Leudelage, 15, domaine Op hals.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017725.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

**HALLWOOD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 13.142.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société tenue à Luxembourg le 6 février 2004*

L'assemblée générale a décidé d'accepter la démission de Maître Alex Schmitt de ses fonctions de co-liquidateur de la Société et de nommer Monsieur Anthony J. Gumbiner comme nouveau co-liquidateur de la Société en remplacement du co-liquidateur démissionnaire.

Monsieur Gumbiner, en sa capacité de co-liquidateur, a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»). Les co-liquidateurs peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 de la loi de 1915 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Les co-liquidateurs peuvent dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office des sûretés et privilèges; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Les co-liquidateurs sont dispensés de dresser inventaire et peuvent s'en référer aux écritures de la société.

Les co-liquidateurs peuvent sous leurs responsabilités, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'ils détermineront et pour la durée qu'ils fixeront.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HALLWOOD HOLDINGS S.A.

J.-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017802.3/267/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

**M.T.B., Société Anonyme.**

Siège social: L-9633 Boulaide, 25, Op der Flebour.  
R. C. Luxembourg B 73.640.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03283, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

Signature.

(017759.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

**CLODICA S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 9.262.

—  
EXTRAIT

Les administrateurs Messieurs Mathis Hengel, Jean Pirrotte et Nicolas Schaeffer jr. ainsi que le commissaire aux comptes, Madame Ania Mertens-Schröder, ont démissionné et le siège social de la société à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour extrait conforme

INTERCORP S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017787.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**HIGH TECHNOLOGY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 87.385.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Signature.

(017812.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**RUBRA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 58.012.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

RUBRA HOLDING S.A.

A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(017813.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**GENNAKER S.A., Société Anonyme,  
(anc. GENNAKER HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 40.815.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04219, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018116.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---

**GENNAKER S.A., Société Anonyme,  
(anc. GENNAKER HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 40.815.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04220, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018119.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---



**LUXRESOURCES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.846.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

(017788.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**FENICE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 75.437.

—  
Le bilan de clôture au 15 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

FIDUCIARIA TOSCANA S.p.A.

Signature

*Le liquidateur*

(017790.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**P.A.SI. S.A., PARTICIPATIONS ET SERVICES INTEGRES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 45.583.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

(017791.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.185.

—  
Il résulte d'une décision du gérant unique du 15 janvier 2004 que le siège social de la Société est transféré au 30, boulevard Royal, Luxembourg.

Le 19 février 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04871. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017731.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**PROGROUPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 168, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 71.420.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Signature.

(017760.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**THE CARLYLE GROUP (LUXEMBOURG) CO-INVESTMENT, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.961.

Il résulte d'une décision du gérant unique du 15 janvier 2004 que le siège social de la Société est transféré au 30, boulevard Royal, Luxembourg.

Le 19 février 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017733.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**BLUE TOMATO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45-47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.791.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Signature.

(017785.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**MARX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5619 Mondorf-les-Bains, 22, rue John Grün.

R. C. Luxembourg B 39.209.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018595.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**MARX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5619 Mondorf-les-Bains, 22, rue John Grün.

R. C. Luxembourg B 39.209.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018594.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**MARX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5619 Mondorf-les-Bains, 22, rue John Grün.

R. C. Luxembourg B 39.209.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018592.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**BEAGLE HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 62.772.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 24 février 2004, réf. LSO-AN04850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

*BEAGLE HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG), S.à r.l.

*Gérant*

Signatures

(017796.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**PTC INTERNATIONAL FINANCE II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 72.250.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 24 février 2004, réf. LSO-AN04842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

*PTC INTERNATIONAL FINANCE II S.A.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Administrateur-délégué*

Signatures

(017799.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**SONATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 69.208.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Signature.

(017768.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**SONATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 69.208.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Signature.

(017770.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**SONATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 69.208.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Signature.

(017772.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**SONATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 69.208.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 29 décembre 2003*

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2002.

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance. Les mandats sont renouvelés pour une durée de 6 années et expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2009.

*Conseil d'Administration:*

- André Meder, demeurant à L-1670 Senningerberg, 5A, Um Charly,
- Rita Harnack, demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe,
- Monique Maller, demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.

*Commissaire aux Comptes:*

- LAXA HOLDING S.A. ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017777.3/680/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**MALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 28.862.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Signature.

(017763.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**NEWARK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 66.739.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Signature.

(017765.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**FUTURISTIC BRANDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 76.562.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25 janvier 2004 que:

Madame Nathalie Cortinhas, employée privée, demeurant à L-3510 Dudelange, 39, rue de la Libération, remplace le commissaire aux comptes démissionnaire Madame Corinne Parmentier, maître en sciences de gestion, demeurant à F-57100 Thionville, 4, rue de la Paix, auquel l'assemblée accorde décharge pour l'exercice de son mandat et sa gestion.

Luxembourg, le 25 janvier 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017775.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**CBH I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Registered office: L-2443 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 99.153.

—  
STATUTES

In the year two thousand and three, on the fourteenth day of November.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears CARLYLE EUROPE VENTURE PARTNERS PARTICIPATIONS, S.à r.l., a Luxembourg «société à responsabilité limitée» incorporated in Luxembourg on January 8, 2001, recorded at the Luxembourg Trade and Company Register under number 80.172, with registered seat at 26, Boulevard Royal, L-2443 Luxembourg.

Here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

By virtue of a power of attorney given under private seal in Washington on November 13, 2003 and due substitution dated November 14, 2003.

A copy of such power of attorney, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, representing the shareholder and the entire subscribed capital of the Company, has requested the undersigned notary through its proxyholder to state that:

I. CARLYLE BELGIUM HOLDINGS I Sprl (the «Company») is a Belgian «Société privée à responsabilité limitée» incorporated in Brussels (Belgium) on August 24, 2000, published in the *Moniteur Belge* of September 6, 2000, duly registered at the Register of Commerce of Brussels under number 472.641.111 with registered office at B-1000 Brussels, rue des Colonies 11.

II. The share capital of CARLYLE BELGIUM HOLDINGS I Sprl amounts to twenty-eight million three hundred thirty thousand seven hundred and one Euro and fifty Cents (EUR 28,330,701.50), as evidenced in the balance sheet as of November 14, 2003 of the Company and is represented by two hundred thirty-three thousand three hundred and seven (233,307) shares, without nominal value.

III. Further to an extraordinary general shareholders meeting of CARLYLE BELGIUM HOLDINGS I Sprl held in Brussels on November 14, 2003, resolving the transfer of the registered office to Luxembourg, the registered office of CARLYLE BELGIUM HOLDINGS I Sprl is hereby transferred from rue des Colonies 11, B-1000 Brussels, Belgium to 26, Boulevard Royal, L-2443 Luxembourg, as of this day and the Company adopts the Luxembourg nationality as of the same day and that in respect of the deregistration and all acts and things required in Belgium to be performed at the former registered office.

IV. Such transfer does not operate a dissolution or change in the legal person of the Company.

V. The sole shareholder resolves to decrease the share capital to the extent of one Euro and fifty Cents (EUR 1.50) in order to round it down.

VI. The sole shareholder resolves to allocate the amount of one Euro and fifty Cents (EUR 1.50) to the legal reserve of the Company.

VII. The sole shareholder resolves to replace the existing two hundred thirty-three thousand three hundred and seven (233,307) shares, without nominal value by one million one hundred thirty-three thousand two hundred twenty-eight (1,133,228) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

VIII. The sole shareholder resolves to acknowledge the new share capital of the Company at twenty-eight million three hundred thirty thousand seven hundred Euro (EUR 28,330,700.-) represented by one million one hundred thirty-three thousand two hundred twenty-eight (1,133,228) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

IX. The sole shareholder resolves to accept the resignation of Mr Marcel Asselberghs, born in Vilvorde, Belgium, on October 26, 1938, residing at Bouchoutlaan 18, B-1780 Wemmel, Belgium as manager of the Company and acknowledges that, further to this resignation, the Board of Managers is composed as follows:

- Mr Daniel D'Aniello, born in Pennsylvania, USA on September 14, 1946, residing at Hawthorne Ridge Court 1790, Vienna, VA 22182, USA.

- Mr David Rubenstein, born in Maryland, USA on August 11, 1949, residing at Cammack Drive 5200, Bethesda, MD 20816, USA.

- Mr William Conway Junior, born in Massachusetts, USA, on August 27, 1949, residing at Menlo Road 6501, Mc Lean, VA 22101, USA.

- Mrs Janet Andre, born in Iowa, USA, on August 2, 1945, residing at 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Suite 220 South, Washington DC 20004, USA.

- Mr Christopher Finn, born in New York, USA, on July 6, 1957, residing at Lansdowne House, 57 Berkely Square, London W1X 5DH, United Kingdom.

- Mr John Harris, born in Washington DC, USA, on April 29, 1960, residing at 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Suite 220 South, Washington DC 20004, USA.

X. The sole shareholder resolves to restate the articles of association of the Company in order to a) take into account resolutions V through VIII and b) to comply with the Luxembourg company law and to give it the following content:

**Title I.- Legal Form - Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Legal form - Name.**

There exists a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

The Company bears the name CBH I.

This name must always be immediately preceded or followed by the words «Société à responsabilité limitée».

**Art. 2. Registered office.**

The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its associates deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager(s).

The manager(s) may also establish for the Company further administrative offices, business offices, agencies, branches and subsidiaries, whether in Luxembourg or abroad.

**Art. 3. Corporate object.**

The object of the Company, in Luxembourg and abroad, and uniquely on its own account, is as follows:

1. the management, subscription, investment, purchase, sale and negotiation of shares, bonds, certificates, debts, assets and other securities, issued by Luxembourg or foreign companies, being commercial or financial companies, institutes or associations.

2. the management of investments and interests in subsidiaries, the exercise of manager's functions, the issuance of advise, management and other services in the framework of the activities carried out by the Company. Such services may be delivered through contractual or statutory nominations and in respect of being an external adviser or organ of the client.

3. the granting of loans and advances in any form and for any duration, to any related concerns or companies where the Company holds an interest, as well as the pledge of any loans granted by third parties to these related concerns.

It may carry out all commercial, industrial and financial activities and all dealings in connection with immovable and moveable property, whether directly or indirectly connected with its corporate object or those activities, which may enable it to gain benefit for its development.

The Company shall, in its capacity as a director, liquidator or otherwise, be entitled to exercise control and supervision over, and provide advice to, related concerns and subsidiaries.

The Company may, by way of the contribution of cash or in kind, by merger, subscription, holding, financial intervention or otherwise, take interests in other companies or concerns that already exist or are to be set up in the future, in Luxembourg or abroad, whose corporate object is related to or analogous to its own, or of such a kind as to promote its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

The Company is created for an indefinite period of time.

**Title II.- Capital - Shares - Bonds**

**Art. 5. Capital.**

The subscribed share capital of the Company amounts to twenty-eight million three hundred thirty thousand seven hundred Euro (EUR 28,330,700.-) represented by one million one hundred thirty-three thousand two hundred twenty-eight (1,133,228) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

**Art. 6. Indivisibility of the shares.**

The Company recognises only one owner per share with regard to the exercise of the rights pertaining thereto.

Shares to which a right of usufruct has been attached shall require to be entered in the name of the bare owner and in the name of the usufructuary.

Such provisions are also applicable to the bonds issued by the Company.

**Art. 7. Nature of securities - Shares and bonds registers.**

1. Shares

The shares are always nominal.

A register of associates is held at the registered office of the Company.

Every associate or interested third party may have sight of the register.

The register comprises:

1. detailed information about the identity of every associate and the number of shares he or she holds;

2. the payments made;

3. transfers of shares, dated and signed by the transferor and the transferee or their representatives in the case of transfers inter vivos; by the management and by the beneficiary in the case of transfers because of decease.

Transfers shall be valid with respect to the Company and third parties only once they have been entered in the register of associates.

2. Bonds

The Company may borrow through private issuance of nominative bonds.

**Art. 8. Increase in capital - Preferential right.**

The authorised capital may be increased by a decision by the associates voting under the conditions required for the amendment of the Articles.

In the event of a premium on new shares, it must be fully paid up on subscription.

Shares subscribed to in money must first be offered to the associates, in line with the proportion of the capital represented by their shares.

**Art. 9. Reduction in capital.**

The share capital may be reduced only by a decision by the general assembly voting under the conditions required for the amendment of the articles.

**Art. 10. Assignment and transfer of shares.**

1. Assignment and transfer of shares for a company with one associate

1.a) Transfer inter vivos

If the Company has a sole associate, he or she is free to transfer his or her shares in part or in whole to any person he or she wishes.

1.b) Transfer because of death

The decease of the sole associate shall not entail the winding-up of the Company.

Until the day the shares are distributed or the legacies in respect of these shares are handed over, the rights pertaining to the said shares shall be exercised by the heirs and legatees who have legitimately come or been brought into possession thereof, in line with the proportion of their rights to the legacy.

By way of a derogation from the provisions in the previous paragraph, and provided that these articles do not make any specific stipulation, the person who inherits the usufruct of the shares of a sole associate shall exercise the rights pertaining to those shares.

2. Assignment and transfer of shares for a company with more than one associate

If the Company has more than one associate, the transfer of shares inter vivos or the transfer because of decease is not subject to any restrictions whatsoever, if it is made to the benefit of an associate, a direct heir or the spouse of an associate.

In all other cases of transfer, the approval must be given in a general assembly by associates representing at least three quarters of the share capital, in compliance with article 189 of the Law.

**Title III.- Management - Representation****Art. 11. Manager(s).**

The Company shall be managed by one or more managers, associates or not.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) is (are) appointed by the general assembly for a period fixed by it and their mandate may be revoked by it at any time.

Unless otherwise stipulated by the general assembly, the manager(s) shall not be compensated for the discharge of their duties.

**Art. 12. Management.**

The manager(s) may accomplish all acts of management which are useful or necessary to achieve the object of the Company, except for such acts which are specifically reserved by law (or by the present Articles) to the general assembly.

In the event of there being more than one manager, they may divide the management tasks among themselves.

The existence of such a division of tasks may not be adduced against third parties.

**Art. 13. Representation.**

The manager shall represent the Company vis-à-vis third parties and in legal proceedings, either as claimant or as defendant.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 14. Delegation - Special powers.**

The manager(s) may appoint proxies of the Company.

Only specific, limited proxies in respect of a stipulated deed or series of legal deeds shall be permitted.

The proxies commit the Company within the limits of the powers vested in them, without prejudice to the responsibility of the manager(s) in the event of excessive powers.

**Art. 15. Liability.**

The manager(s) is (are) liable for the exercise of his function and liable for mismanagement in accordance with the Civil Law.

**Title IV.- General assembly of associates****Art. 16. Resolutions.**

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by associates owning more than half of the share capital.

Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the associates owning at least three-quarter of the Company's share capital.

Resolutions to alter the nationality of the Company may only be adopted by the unanimity of the associates.

**Art. 17. Voting right.**

Each share shall carry one vote.

**Art. 18. Voting method - Representation.**

Each associate is entitled to vote, either in person or through an agent, who may or may not be an associate, who holds a written proxy.

Proxies must be produced at the general assembly to be annexed to the minutes of the meeting. Written voting is not permitted.

**Art. 19. Resolutions outside the agenda.**

The associates may not debate except on the proposals entered on the agenda, unless all the shares are present, and if the decision is reached by unanimity.

The agreement demanded shall stand if no objection is recorded in the minutes of the assembly.

**Art. 20. Minutes.**

All associates' resolutions shall be documented by minutes.

The minutes shall be kept in a special register held at the registered offices of the Company.

**Title V.- Annual accounts - Annual report**

**Art. 21. Fiscal year - annual accounts.**

The Company's fiscal year shall commence on the first of January of each year and finish on the thirty-first of December.

At the end of every fiscal year, the manager(s) shall draw up an inventory and establish the annual accounts in accordance with the Law.

The annual accounts shall consist of the balance sheet, the profit-and-loss statement and the commentary, and shall form a whole.

The manager(s) shall also draw up a report called the «annual report», in which it shall account for its management actions.

**Title VI.- Distribution of profits**

**Art. 22.** From the net profit, at least five per cent shall be levied each year for allocation to the legal reserve fund; this levy shall cease to be compulsory once the said fund has reached ten per cent of the authorised capital, but shall again be compulsory if the reserve falls below such one-tenth.

The surplus is held at the disposal of the annual general assembly which may, on a proposal by the manager, decide upon its allocation in accordance with the Law.

Dividends shall be payable at the dates and places fixed by the manager(s).

**Title VII.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 23. Causes for dissolution.**

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single associate or of one of the associates.

Except for legal dissolution, the Company may be wound up only by a decision by the general assembly in accordance with the rules governing alteration of the articles.

**Art. 24. Dissolution - Continued existence - End of proceedings.**

After its winding-up, for whatever reason, the Company is considered as existing ipso jure for its liquidation, until the end of such liquidation proceedings.

**Art. 25. Appointment of liquidator(s).**

If no liquidator is appointed, then the manager(s) in office at the time of the winding-up shall automatically become the liquidator(s).

The general assembly of the Company in liquidation may at any time appoint or dismiss one or more liquidators, by a simple majority.

It shall determine their powers and remuneration, as well as the method of liquidation.

The appointment of the liquidator(s) shall terminate the powers of the manager(s).

**Art. 26. Distribution.**

The remaining net assets shall be distributed as follows:

a) in priority, the shares shall be reimbursed in proportion to the part of the capital represented by their shares, after deduction of the payments still to be made.

b) the balance shall be distributed evenly among all shares.

*Title VIII.- General provisions*

All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the Law.

*Costs*

It results from a documentation shown to the notary that the Company was subject to capital duty (as defined by the EC Directive 69/335 of 17th July, 1969, as amended) in accordance with the laws of Belgium (0.5%).

For the purpose of registration, it is therefore stated that the transfer of the Company to Luxembourg is exempt from capital duty (droit d'apport) according to Article 3, paragraph 2 of the law of 29th December, 1971, «concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement», as amended.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its registration in Luxembourg are estimated at seven thousand Euro (EUR 7,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.



Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CARLYLE EUROPE VENTURE PARTNERS PARTICIPATIONS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise constituée à Luxembourg le 8 janvier 2001, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 80.172, ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2443 Luxembourg.

Ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

dûment mandaté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Washington le 13 novembre 2003, dûment substituée le 14 novembre 2003.

Une copie de cette procuration, après avoir été signée ne varietur par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, et représentant l'ensemble du capital social souscrit de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I. CARLYLE BELGIUM HOLDINGS I Sprl (la «Société») est une Société privée à responsabilité limitée belge constituée le 24 août 2000 à Bruxelles (Belgique), publié au Moniteur Belge du 6 septembre 2000, dûment inscrite au Registre de Commerce de Bruxelles sous le numéro 472.641.111 et dont le siège social est établi à la rue des Colonies 11, B-1000 Bruxelles, Belgique.

II. Le capital social de CARLYLE BELGIUM HOLDINGS I Sprl s'élève à vingt-huit millions trois cent trente mille sept cent un Euros et cinquante centimes (EUR 28.330.701,50) tel qu'il figure au bilan de la société au 14 novembre 2003 représenté par deux cent trente-trois mille trois cent sept (233.307) parts sociales sans valeur nominale.

III. Conformément à une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés de CARLYLE BELGIUM HOLDINGS I Sprl tenue le 14 novembre 2003 ayant décidé le transfert du siège social au Luxembourg, le siège social de CARLYLE BELGIUM HOLDINGS I Sprl est transféré par les présentes de la rue des Colonies 11, B-1000 Bruxelles, Belgique au 26, Boulevard Royal, L-2443 Luxembourg avec effet à ce jour et la société adopte la nationalité luxembourgeoise à partir de la même date, tandis que toutes les démarches nécessaires à la radiation en Belgique seront entreprises au lieu de l'ancien siège social.

IV. Ledit transfert n'opère pas la dissolution ou le changement de la personnalité juridique de la Société.

V. L'associé unique décide de diminuer le capital social d'un Euro et cinquante centimes (EUR 1,50) afin d'arrondir le capital social.

VI. L'associé unique décide d'allouer un montant d'un Euro et cinquante centimes (EUR 1,50) à la réserve légale de la Société.

VII. L'associé unique décide de remplacer les deux cent trente-trois mille trois cent sept (233.307) parts sociales sans valeur nominale existantes par un million cent trente-trois mille deux cent vingt-huit (1.133.228) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

VIII. L'associé unique décide de reconnaître que le nouveau capital social de la Société est fixé à vingt-huit millions trois cent trente mille sept cents Euros (EUR 28.330.700,-) représenté par un million cent trente-trois mille deux cent vingt-huit (1.133.228) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

IX. L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Marcel Asselberghs, né à Vilvorde, Belgique, le 26 octobre 1938, demeurant à Bouchoutlaan 18, B-1780 Wemmel, Belgique comme gérant de la Société et reconnaît que suite à cette démission, le Conseil de Gérance sera composé comme suit:

- M. Daniel D'Aniello, né à Pennsylvanie, USA, le 14 septembre 1946, demeurant à Hawthorne Ridge Court 1790, Vienna, VA 22182, USA

- M. David Rubenstein, né à Maryland, USA, le 11 août 1949, demeurant à Cammack Drive 5200, Bethesda, MD 20816, USA

- M. William Conway Junior, né à Massachussets, USA, le 27 août 1949, demeurant à Menlo Road 6501, Mc Lean, VA 22101, USA

- Mme Janet Andre, née à Iowa, USA, le 2 août 1945, demeurant à 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Suite 220 South, à Washington DC 20004, USA

- M. Christopher Finn, né à New York, USA, le 6 juillet 1957, demeurant à Lansdowne House, 57 Berkely Square, London W1X 5DH, Royaume Uni

- M. John Harris, né à Washington DC, USA, le 29 avril 1960, demeurant à 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Suite 220 South, Washington DC 20004, USA

X. En vue de a) prendre les résolutions V à VIII en compte et de b) se conformer avec la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les associés décident de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, afin de leur donner la teneur suivante:

## **Titre I<sup>er</sup>.- Forme Juridique - Dénomination - Siège - Objet - Durée**

### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.**

Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

La Société porte la dénomination CBH I.

Cette dénomination doit toujours être précédée ou suivie immédiatement des mots: «Société à Responsabilité Limitée».

### **Art. 2. Siège social.**

Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du ou des gérant(s).

Le(s) gérant(s) peut/peuvent au Luxembourg ou à l'étranger, créer des sièges administratifs, sièges d'exploitation, agences, succursales et filiales.

### **Art. 3. Objet social.**

La Société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, mais uniquement pour compte propre:

1. la gestion, la souscription, le placement, l'achat, la vente et la négociation d'actions, de parts sociales, d'obligations, de certificats, de créances, de capitaux et d'autres valeurs mobilières, émises par des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, que ces dernières soient des entreprises commerciales ou financières, des institutions ou des associations.

2. la gestion d'investissements et de participations dans des filiales, l'exercice de fonctions d'administrateurs, l'octroi de conseils, de management et autres services dans le cadre des activités exercées par la Société. Ces services peuvent être livrés par l'intermédiaire de nominations contractuelles ou statutaires et en qualité de conseiller externe ou d'organe du client.

3. l'octroi de prêts et d'avances sous quelques formes que ce soit et pour quelque durée que ce soit, à toutes entreprises affiliées ou dans lesquelles la Société possède une participation, ainsi que la garantie de tous prêts consentis par des tiers à ces sociétés affiliées.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

La Société pourra prendre la direction et le contrôle, en sa qualité d'administrateur, liquidateur ou autrement, de sociétés affiliées ou filiales, et leur prodiguer des avis.

La Société peut, par voie d'apport en espèces ou en nature, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement, prendre des participations dans d'autres sociétés ou entreprises existantes ou à créer, que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger, dont l'objet social serait semblable ou analogue au sien ou de nature à favoriser son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

La Société a une durée illimitée.

## **Titre II. Capital - Parts sociales - Obligations**

### **Art. 5. Capital.**

Le capital social souscrit est fixé à vingt-huit millions trois cent trente mille sept cents Euros (EUR 28.330.700,-), représenté par un million cent trente-trois mille deux cent vingt-huit (1.133.228) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

### **Art. 6. Indivisibilité des titres.**

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par titre pour ce qui concerne l'exercice de leurs droits.

Les titres nominatifs grevés d'un usufruit seront inscrits au nom du nu-propriétaire et au nom de l'usufruitier.

Les dispositions du présent article sont également applicables à toutes les obligations émises par la Société.

### **Art. 7. Nature des titres - Registre des parts et registre des obligations.**

#### **1. Parts sociales**

Les parts sociales sont nominatives.

Il est tenu un registre des parts au siège social de la Société.

Tout associé ou tout tiers intéressé pourra en prendre connaissance.

Il contient:

1. la désignation précise de chaque associé et le nombre de parts lui appartenant;

2. l'indication des versements effectués;

3. les transferts de parts avec leurs dates, datés et signés par le cédant et le cessionnaire ou leur mandataire, en cas de cession entre vifs; par le(s) gérant(s) et le bénéficiaire, en cas de transmission pour cause de mort.

Les cessions ou transmissions n'ont d'effet vis-à-vis de la Société et des tiers qu'à dater de leur inscription dans le registre des parts.

#### **2. Obligations.**

La Société peut contracter des emprunts par voie d'émission privée d'obligations nominatives.

**Art. 8. Augmentation de capital - Droit de préférence.**

L'augmentation de capital est décidée par l'assemblée générale des associés délibérant dans les conditions requises pour la modification des statuts. Si une prime d'émission des parts nouvelles est prévue, le montant de cette prime doit être intégralement versé dès la souscription.

Les parts à souscrire en numéraire doivent être offertes par préférence aux associés proportionnellement à la partie du capital que représentent leurs parts.

**Art. 9. Réduction du capital.**

Toute réduction du capital social ne peut être décidée que par l'assemblée générale, délibérant dans les conditions requises pour la modification des statuts.

**Art. 10. Cession et transmission des parts.**

1. Cession et transmission de parts au cas où la Société est unipersonnelle

1.a) Cession entre vifs

Quand la Société ne comprend qu'un associé, celui-ci est libre de céder tout ou partie des parts à qui il l'entend.

1.b) Transmission pour cause de mort

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Les droits afférents aux parts sont exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leur droit dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance des legs portant sur celles-ci.

Par dérogation à ce qui précède et pour autant que les statuts ne comprennent pas de dispositions particulières, celui qui hérite de l'usufruit des parts d'un associé unique, exerce les droits attachés à celles-ci.

2. Cession et transmission au cas où la Société contient plusieurs associés.

Quand la Société comprend plusieurs associés, la cession des parts entre vifs et la transmission pour cause de mort ne sont soumises à aucune restriction si elles ont lieu au profit d'un associé ou d'un héritier en ligne directe ou du conjoint survivant d'un associé.

Dans tous les autres cas, la cession et la transmission sont soumises à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

**Titre III.- Administration - Représentation****Art. 11. Gérant(s).**

La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) est(sont) nommé(s) par l'assemblée générale pour une durée à déterminer par l'assemblée générale, et est(sont) en tout temps révocable(s) par elle.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, le mandat du(des) gérant(s) n'est pas rémunéré.

**Art. 12. Administration interne.**

Le(s) gérant(s) a/ont le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la Société, à l'exception des actes réservés par la loi (ou par les présents statuts) à l'assemblée générale.

S'il y a plusieurs gérants, ils peuvent répartir entre eux les tâches d'administration.

Une telle répartition des tâches ne pourra être opposée aux tiers.

**Art. 13. Représentation externe.**

Le(s) gérant(s) représente(nt) la Société à l'égard des tiers et en justice, tant en demandant qu'en défendant.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

**Art. 14. Délégation - Mandat spécial.**

Le(s) gérant(s) peut/peuvent désigner des mandataires spéciaux de la Société.

Seules des délégations spéciales et limitées pour des actes déterminés ou pour une série d'actes déterminés sont admises.

Les mandataires engagent la Société dans les limites des pouvoirs qui leur ont été conférés, nonobstant la responsabilité du(des) gérant(s), en cas de dépassement de son/leur pouvoir de délégation.

**Art. 15. Responsabilité.**

Le(s) gérant(s) sont responsable(s), conformément au droit commun, de l'exécution de leur mandat et des fautes commises dans leur gestion.

**Titre IV.- Assemblée générale des associés****Art. 16. Résolutions.**

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social.

Les résolutions modifiant la nationalité de la Société ne peuvent être adoptées qu'à l'unanimité.

**Art. 17. Droit de vote.**

Chaque part sociale donne droit à une voix.

**Art. 18. Vote - Représentation.**

Chaque associé émet sa voix, soit en personne, soit par un mandataire, associé ou non et porteur d'une procuration écrite.

Les procurations doivent être produites à l'assemblée générale pour être annexées au procès-verbal de la réunion.

**Art. 19. Résolutions en dehors de l'ordre du jour.**

Il ne pourra être délibéré par les associés sur des points qui ne figurent pas à l'ordre du jour, que si toutes les parts sociales sont présentes et pour autant qu'il en soit décidé à l'unanimité des voix.

L'unanimité ainsi requise est établie si aucune opposition n'a été mentionnée dans les procès-verbaux de la réunion.

**Art. 20. Procès-verbaux.**

Toutes les résolutions des associés seront documentées par un procès-verbal.

Les procès-verbaux sont consignés dans un registre tenu au siège social.

**Titre V.- Comptes annuels - Rapport de gestion**

**Art. 21. Exercice social - Comptes annuels.**

L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

A la fin de chaque exercice social, le(s) gérant(s) dresse(nt) un inventaire et établit(ent) les comptes annuels, conformément aux dispositions de la Loi.

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe et forment un tout.

Le(s) gérant(s) établit(ent) ensuite un rapport, appelé «rapport de gestion», dans lequel il(s) rend(ent) compte de sa/leur gestion.

**Titre VI.- Affectation du bénéfice**

**Art. 22.**

Sur le bénéfice net, ainsi qu'il résulte des comptes annuels, il est prélevé, chaque année, au moins un/vingtième pour la formation du fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint dix pour cent du capital social mais reprend du moment que ce dixième est entamé.

Le surplus est mis à la disposition de l'assemblée qui, sur proposition du gérant, en détermine l'affectation compte tenu des dispositions de la Loi.

Le paiement des dividendes a lieu aux époques et aux endroits fixés par le(s) gérant(s).

**Titre VII.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 23. Causes de dissolution.**

La Société n'est pas dissoute par l'interdiction, la faillite, la déconfiture ou la mort d'un des associés.

En dehors des cas de dissolution judiciaire la Société ne peut être dissoute que par une décision de l'assemblée générale, délibérant dans les formes requises pour les modifications des statuts.

**Art. 24. Dissolution - Subsistance - Clôture.**

Après sa dissolution, pour quelque cause que ce soit, la Société est réputée exister de plein droit pour sa liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

**Art. 25. Nomination de liquidateur(s).**

A défaut de nomination de liquidateur(s), le(s) gérant(s) en fonction au moment de la dissolution est/sont de plein droit liquidateur(s).

L'assemblée générale de la Société en liquidation peut, à tout moment, et à la majorité ordinaire des voix, nommer ou révoquer un ou plusieurs liquidateurs.

Elle détermine leurs pouvoirs, leurs émoluments ainsi que le mode de liquidation.

La nomination de liquidateurs met fin aux pouvoirs du/des gérant(s).

**Art. 26. Répartition.**

L'actif net subsistant sera partagé de la manière suivante:

a) par priorité, les actions seront remboursées à concurrence de la partie du capital qu'elles représentent, après déduction des versements qui resteraient encore à effectuer.

b) le solde éventuel sera réparti par parts égales entre toutes les actions.

**Titre VIII.- Dispositions générales**

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Frais*

Il résulte d'une documentation présentée au notaire que la Société a été soumise aux droits d'enregistrement (comme définis par la directive CEE 69/335 du 17 juillet 1969, telle que modifiée), conformément aux dispositions de la loi belge afférente (taux de 0,5%).

Il est dès lors constaté, pour les besoins de l'enregistrement, que le transfert de la société au Luxembourg est exempté du droit d'apport selon l'Article 3, paragraphe 2 de la loi du 29 décembre 1971 «concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement», telle que modifiée.

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de son enregistrement au Luxembourg à environ sept mille Euros (EUR 7.000,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2003, vol. 19CS, fol. 12, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

J. Elvinger.

(018084.3/211/510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---

**CBH I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2443 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 99.153.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018090.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---

**CAN INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 85.786.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03874, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Signature.

(017814.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**RESORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 70.377.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RESORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017815.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**REMEA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 71.845.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 24 février 2004, réf. LSO-AN04852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

REMEA LUXEMBOURG, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(017820.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**DALINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 85.208.

—  
Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social de la société a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit: Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour DALINVEST S.A., société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017671.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**DALINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 85.208.

—  
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2003, AUDIT TRUST S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Mme Isabelle Arend, démissionnaire.

Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

Luxembourg, le 16 février 2004.

*Pour DALINVEST S.A., société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017670.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**KENDAL ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 78.626.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KENDAL ENTERPRISES S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017817.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**VITOL HOLDING II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R. C. Luxembourg B 43.512.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré le 24 février 2004, réf. LSO-AN04853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

*VITOL HOLDING II S.A.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(017822.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**BBS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 50.112.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BBS S.A., Société Anonyme*  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(017821.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**CUM LAUDE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 62.812.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré le 24 février 2004, réf. LSO-AN04859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

*CUM LAUDE S.A.*  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Administrateur-Délégué  
Signatures

(017824.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**CAESAR FINANCE 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 75.583.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 30 janvier 2004: ERNST & YOUNG, société anonyme, avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, est nommé commissaire aux comptes de la Société; son mandat débutant avec les comptes annuels au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

Pour extrait conforme  
Signature  
*Président de l'assemblée*

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03700. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(017825.3/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

---

**ENSIGN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 63.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04248, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018122.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---

**KIBU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 84.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04257, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018123.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

---

**IMMOPRESTIGE S.A., Société Anonyme,  
(anc. O.K. CONSULTING & SERVICES S.A.).**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 38.463.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018581.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**PROVACA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 54.294.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018588.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**PROVACA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 54.294.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018587.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---

**PROVACA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 54.294.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(018586.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2004.

---